CALENDRIER
2023

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE
DES DÉCHETS MÉNAGERS

Brugelette

Devenez incollable sur le tri et les dates de collectes en porte-à-porte !

Wallonie picarde

ipalle

Ensemble trions bien, recyclons mieux

Fostplus

Commune de Brugelette

Remarques importantes : les collectes en porte-à-porte commencent dès 6 h du matin. Prière de sortir les déchets la veille à partir de 18 h.
En cas de jour férié, consultez impérativement votre calendrier. Les collectes peuvent être annulées en cas d'intempéries.
Les collectes en porte-à-porte sont réservées aux déchets issus de l'activité normale des ménages.

PMC :
collecte toutes les 2 semaines

Papiers-Cartons :
collecte toutes les 4 semaines

Ordures ménagères : le mardi

Si la date de ramassage des sacs correspond à un jour férié, la collecte aura lieu le jour ouvrable suivant.

RAPPEL :
Poids du sac : 20 kg maximum.

- Pas de sac éventré
- Pas d'objet tranchant
- Pas de déchets électriques & électroniques
- Pas de déchets dangereux
- Sac communal réglementaire
- Pas de verre

} Recyparc

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1D	Nouvel An	1M		1M		1S		1L	Fête du Travail	1J	
2L		2J		2J		2D		2M		2V	
3M		3V		3V		3L		3M		3S	
4M		4S		4S		4M		4J		4D	
5J		5D		5D		5M		5V		5L	
6V		6L		6L		6J		6S		6M	
7S		7M		7M		7V		7D		7M	
8D		8M		8M		8S		8L		8J	
9L		9J		9J		9D		9M		9V	
10M		10V		10V		10L	Lundi de Pâques	10M		10S	
11M		11S		11S		11M		11J		11D	
12J		12D		12D		12M		12V		12L	
13V		13L		13L		13J		13S		13M	
14S		14M		14M		14V		14D		14M	
15D		15M		15M		15S		15L		15J	
16L		16J		16J		16D		16M		16V	
17M		17V		17V		17L		17M		17S	
18M		18S		18S		18M		18J	Ascension	18D	
19J		19D		19D		19M		19V		19L	
20V		20L		20L		20J		20S		20M	
21S		21M		21M		21V		21D		21M	
22D		22M		22M		22S		22L		22J	
23L		23J		23J		23D		23M		23V	
24M		24V		24V		24L		24M		24S	
25M		25S		25S		25M		25J		25D	
26J		26D		26D		26M		26V		26L	
27V		27L		27L		27J		27S		27M	
28S		28M		28M		28V		28D	Pentecôte	28M	
29D				29M		29S		29L	Lundi de Pentecôte	29J	
30L				30J		30D		30M		30V	
31M				31V				31M			

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1S		1M		1V		1D		1M	Toussaint	1V	
2D		2M		2S		2L		2J		2S	
3L		3J		3D		3M		3V		3D	
4M		4V		4L		4M		4S		4L	
5M		5S		5M		5J		5D		5M	
6J		6D		6M		6V		6L		6M	
7V		7L		7J		7S		7M		7J	
8S		8M		8V		8D		8M		8V	
9D		9M		9S		9L		9J		9S	
10L		10J		10D		10M		10V		10D	
11M		11V		11L		11M		11S	Armistice	11L	
12M		12S		12M		12J		12D		12M	
13J		13D		13M		13V		13L		13M	
14V		14L		14J		14S		14M		14J	
15S		15M	Assomption	15V		15D		15M		15V	
16D		16M		16S		16L		16J		16S	
17L		17J		17D		17M		17V		17D	
18M		18V		18L		18M		18S		18L	
19M		19S		19M		19J		19D		19M	
20J		20D		20M		20V		20L		20M	
21V	Fête Nationale	21L		21J		21S		21M		21J	
22S		22M		22V		22D		22M		22V	
23D		23M		23S		23L		23J		23S	
24L		24J		24D		24M		24V		24D	
25M		25V		25L		25M		25S		25L	Noël
26M		26S		26M		26J		26D		26M	
27J		27D		27M		27V		27L		27M	
28V		28L		28J		28S		28M		28J	
29S		29M		29V		29D		29M		29V	
30D		30M		30S		30L		30J		30S	
31L		31J				31M				31D	

PMC Papiers-Cartons

Collecte dans les recyparcs :

Vélos : 22 avril
(4ème samedi)

Jouets : 21 octobre
(3ème samedi)

Grand Nettoyage de Printemps
les 23, 24, 25 et 26 mars 2023

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.wallonieplusproprepropre.be

PMC, ce que vous pouvez trier.

Emballages en Plastique

Bouteilles

Flacons

Barquettes et raviers

Pots et tubes

Films

Capsules de boissons

Sacs et sachets

Emballages Métalliques

Canettes et boîtes de conserve

Aérosols

Barquettes et raviers

Capsules de boissons

Couvercles, bouchons et capsules

Les règles pour un bon recyclage

- Égouttez et videz bien tous les emballages.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.
- Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

Cartons à boissons

CE QUI EST INTERDIT DANS LES PMC

- Emballages avec bouchon de sécurité enfant
- Emballages avec l'un de ces pictogrammes
- Emballages d'huile de moteur et lubrifiant, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- Emballages d'une contenance supérieure à 8 L
- La frigolite
- Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, etc.
- Autres objets

ATTENTION !

N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Triez vos **bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent** en un clin d'☺eil !

Verre incolore

Verre coloré

À déposer dans les bulles ou au recyparc

Remarques :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.
- Ni couvercle, ni bouchon.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

Triez vos **Papiers-Cartons** en un clin d'☺eil !

Collecte en porte-à-porte ou au recyparc

Remarques :

- Enlevez le film en plastique des publications.
- Ficelez vos piles de papiers et de cartons ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées et de max. 15 kg.

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES

Verre résistant aux hautes températures (plats au four)

Opaline et cristal

Verre plat tel que les vitres et les miroirs

Porcelaine, céramique

Terre cuite

Ampoules

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES

Papiers et cartons sales ou gras

Photos

Rouleaux de papier peint

Mouchoirs, papiers absorbants et aluminium

Sac-poubelle (déchets non recyclables)

Que signifie le logo Point Vert ? Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.

Horaires et adresses de vos recyparcs

ADRESSES :		
CHIÈVRES	Rue de Leuze (Tongre N/D)	T 068 65 86 92
ATH	Route de Flobecq	T 068 28 79 27
SILLY	Chemin Dugnolle	T 068 55 22 50

HORAIRE :		
Lundi	**Fermé**	12 h 30 à 19 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Samedi	8 h 30 à 12 h	13 h à 19 h
Dimanche	8 h 30 à 12 h 30	**Fermé**

Téléchargez le guide des recyparcs :

En novembre, décembre, janvier et février, les recyparcs ferment à 18 heures.

Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Jours de fermeture : 1er janvier, 2 janvier, 10 avril, 1er mai, 18 mai, 29 mai, 21 juillet, 15 août, 27 septembre, 1er novembre, 2 novembre, 11 novembre, 25 décembre et 26 décembre.

Points d'apport volontaire

Certaines communes disposent de points d'apport volontaire.

Pour connaître les emplacements des points d'apport volontaire et les déchets qui peuvent y être collectés, consultez **ipalle.be.**

Besoin d'un coup de pouce pour réduire vos déchets ? Surfez sur www.ipalle.be

RESSOURCES

Les Ressourceries Le Carré (www.recasbl.be) et La Poudrière (www.lapoudriere.org) proposent la vente de mobilier, objets, vêtements... en seconde main. Nos partenaires peuvent aussi se rendre gratuitement à votre domicile pour y reprendre vos meubles en bon état.

Pour des infos complémentaires sur les collectes sélectives des déchets : contactez Ipalle au **T 069 88 40 70** ou votre administration communale au **T 068 45 73 07** ou **T 068 45 73 38**, ou encore, surfez sur **www.ipalle.be**

LE PRINCIPALLE

Pour tout savoir sur les actions d'Ipalle, le quotidien de ses équipes, les dernières infos en matière de gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie, inscrivez-vous à la newsletter LE PRINCIPALLE.
www.ipalle.be/onglet Newsletter

Téléchargez gratuitement l'application Recycle !

pour tout connaître sur les collectes des déchets.

DISPONIBLE SUR Google Play — Télécharger dans l'App Store

Infos sur le tri et le recyclage : www.fostplus.be

E.R. : Mik Van Gaever • Fost Plus asbl • Avenue des Olympiades 2 • 1140 Bruxelles • 2023 Imprimé sur papier recyclé • Ne pas jeter sur la voie publique